

LISTES ÉLECTORALES COMPLÉMENTAIRES

(Loi organique n° 98-404 du 25-5-1998)

Numéro d'enregistrement

Modèle B2M

AVIS DE RADIATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE COMPLÉMENTAIRE (*) (ÉLECTIONS MUNICIPALES)

Dépt _____ Commune (1) _____ Dépt pour les DOM _____

relatif à l'électeur ci-après :

NATIONALITÉ : _____

Nom (de jeune fille pour les femmes) : _____

Épouse ou veuve : _____

Prénoms : _____ Sexe (2) : M F

Né(e) le _____ à _____
jour mois année Pays

Dépt (3) _____ Subdivision administrative (département, province...) _____ Commune ou localité _____

L'électeur ci-dessus a été radié pour l'une des raisons suivantes (4) :

- 1 Perte des qualités requises par la loi
2 Décès
3 Décision du juge du Tribunal d'instance ou arrêt de la Cour de Cassation
4 Rectification d'erreur matérielle par la Commission administrative

Fait le _____
jour mois année

- (1) Pour PARIS, LYON et MARSEILLE, indiquer l'arrondissement.
(2) Cocher la case M pour le sexe masculin, F pour le sexe féminin.
(3) Écrire 97 pour les personnes nées dans les DOM,
98 pour les personnes nées dans les TOM,
99 pour les personnes nées à l'étranger.
(4) Marquer la case correspondant à la mention utile.

(*) Cet avis de radiation doit être rempli uniquement pour les ressortissants des États membres de l'Union européenne autres que la France.

ATTENTION. - Pour vous assurer que vous établissez ce document à bon escient, il vous est recommandé de lire au préalable les indications données au verso.

Cachet de la mairie

1^{er} VOLET : À ADRESSER À L'INSEE

PARTIE RÉSERVÉE À LA COMMUNE

Désignation du bureau de vote :

Numéro d'inscription sur la liste électorale complémentaire :

Adresse :

2^e VOLET : À CONSERVER AU BUREAU DES ÉLECTIONS DE LA COMMUNE CONCERNÉE

2 009086 1 C B 8
IMPRIMERIE NATIONALE

